

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
STEPHEN MATTHEWS	1.1 Maire	21 441	10 721	17 456	7 467
PIERRE FOURNIER	1.2 Conseiller	7 140	3 571		
PATRICK CÔTÉ	1.3 Conseiller	8 932	4 466		
JACQUES DECOEUR	1.4 Conseiller	7 140	3 571		
AUDREY PAQUETTE-POULIN	1.5 Conseiller	7 140	3 571		
JESSICA LARIVIERE	1.6 Conseiller	7 140	3 826		
MICHAEL STEIMER	1.7 Conseiller	7 140	3 571		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).